Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Province d'Essaouira
****
Commune Lagdadra

Avis d'achat sur bons de Commande n°14/2026

****

Le Président de la Commune Lagdadra procède à l'achat sur bons de commande des prestations objet du présent avis, en application des dispositions de l'article 91 du Décret n° 2-22-431 du 15 Chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Objet de la prestation : **Achat d'une pompe pour le puits Boujouabi, destiné à l'alimentation en eau potable du douar Lmsatla.**

Consistance de la prestation :

N°	Désignation	Caractéristiques et spécifications	Unité de mesure	Quantité	Garanties exigées
1	Fourniture d'un groupe électropompe immergé, de débit nominal Q = 3 l/s et HMT = 300 m, équipé d'un moteur triphasé d'une puissance de 20 CV, y compris câble électrique immergeable en cuivre de section minimale 4 × 16 mm² et de longueur de 80 m, clapet anti-retour et raccord de refoulement.	Fourniture d'un groupe électropompe immergé de marque PEDROLLO ou similaire, de débit nominal Q = 3 l/s et HMT = 300 m, équipé d'un moteur triphasé d'une puissance de 20 CV, y compris câble électrique immergeable en cuivre de section minimale 4 × 16 mm² et de longueur de 80 m, clapet anti-retour et raccord de refoulement.	U	1	Les soumissionnaires sont tenus de déposer, auprès du Bureau d'ordre de la Commune de Lagdadra, une caution provisoire d'un montant de quatre cents dirhams (400,00 Dhs), et ce, avant la date limite fixée pour la réception des devis ; Les articles proposés doivent être validés par l'administration avant toute livraison ; La pompe doit être garantie pendant une année à compter de sa date de livraison.

Lieu d'exécution : Siège de la Commune Lagdadra.
Délai d'exécution ou date de livraison de la prestation : 05 jours à compter du lendemain de la date de visa du Bon de Commande.
Date et heure limites de réception des devis des concurrents : 23/11/2026 à 09 :00 heures.
Les plis des concurrents sont déposés par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

N.B : Tout devis dont le soumissionnaire n'aura pas déposé la caution provisoire exigée dans le présent avis d'achat sera écarté, sans invitation préalable à confirmation via le portail des marchés publics.

Fait à Lagdadra, le : 17/11/2026

Royaume du Maroc COMMUNE LAGDADRA Province d'Essaouira

Le Président
Essaid LABROUKI